

LOCATION de SALLES						
Désignation des salles (1)	Locataires	LOYER (2)	ACCESSOIRES			
			Bar - Cuisine (2)	Vaisselle par lots de 50 couverts (3)	Vidéoprojecteur (1)	
GRANDE SALLE DES FETES	Bavillérois	320,00 €	79,00 €	42,00 €	12,00 €	
	Extérieurs	450,00 €	105,00 €	51,00 €	18,00 €	
	Bavillérois	<i>520,00 € Tarif spécial week-end</i>				
	Extérieurs	<i>720,00 € Tarif spécial week-end</i>				
LES RICOCHETS	Bavillérois	162,00 €	69,00 €	42,00 €	12,00 €	
	Extérieurs	250,00 €	90,00 €	51,00 €	18,00 €	
	Bavillérois	<i>250 € Tarif spécial week-end</i>				
	Extérieurs	<i>400 € Tarif spécial week-end</i>				
LA DOUCE	Bavillérois	82,00 €	59,00 €	42,00 €	12,00 €	
	Extérieurs	120,00 €	84,00 €	51,00 €	18,00 €	
	Bavillérois	<i>20,00 € Tarif spécial réunion de 18h à 22h</i>				
	Extérieurs	<i>30,00 € Tarif spécial réunion de 18h à 22h</i>				
SALLE D'HONNEUR MAIRIE	Bavillérois	66,00 €			12,00 €	
	Extérieurs	92,00 €			18,00 €	
LA PLAINE	Bavillérois	70,00 €				
	Extérieurs	95,00 €				
LES COPAINS D'ABORD	Bavillérois	70,00 €				
	Extérieurs	95,00 €				
PREFABRIQUE SITE ECOLE MATERNELLE	Bavillérois	70,00 €				
	Extérieurs	130,00 €				
AUTRES LOCAUX COMMUNAUX	Expositions temporaires	150 € mensuel				
SALLE MULTIMEDIA	formation d'1/2 journée par semaine	50€ mensuel				
CHALET DU PARC DE LA FRATERNITE	Journée	110,00 €	Location aux associations bavilléroises exclusivement - pas de mise à disposition de vaisselle possible			
	Demi-journée	60,00 €				
FORFAIT ASSOCIATIONS POUR UTILISATION CUISINE ET/OU VAISSELLE : 50 €						
CAUTION DES SALLES : 1000 €				DEDIT : La moitié du loyer par nombre d'utilisations demandées		
CAUTION MENAGE : 100 €						
ENCAISSEMENTS DES ACOMPTE : l'acompte demandé lors de la réservation et représentant la moitié du montant dû, sera encaissé. Cet acompte sera déduit du montant total de la facture, le solde étant encaissé à l'issue de la location.						
NETTOYAGE : Tarif prestataire en vigueur						
AMENDE FORFAITAIRE pour défaut d'alarme ou déclenchement intempestif : 100 €						
(1) tarif location à la demi-journée (8 - 12 h ou 14 - 18 h) applicable au loyer nu seulement.						
(2) par jour d'utilisation (location supérieure à 4 heures, inférieure à 12 heures)						
(3) vaisselle couverts facturés 1 fois						
NB : tables et chaises gratuites dans les salles (mise en place par le locataire)						
Remplacements accessoires par loueur en cas de casse ou perte au tarif fournisseur en vigueur						